LA VÉRITÉ ET LA CERTITUDE DANS LA RUPTURE AVEC LES TYRANS ET LES APOSTATS.

Tiré des propos de prêcheurs du Najd, qu'Allah leur accorde Sa miséricorde.

Compilé et annoté par le défunt Cheikh :
Sultân Ibn Bajâd El 'Utaybî
Surnommé : Abû 'Abderrahmân El Atharî

Traduit par Abû El Hassan El Beljîkî

Sommaire

Introduction

Au nom d'Allah, Le très miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.

Louange à Allah qui fit descendre du ciel le Livre sur Son serviteur, et en fit un guide et un avertisseur, un orienteur pour celui qui s'y cramponne et s'y fie dans son alliance et sa désunion. Il est pour lui un phare luisant, où il lui est imposé de rompre avec les donneurs d'associé à Allah ainsi qu'avec ceux qui les aident et les soutiennent.

Et que la bénédiction et le salut soient sur Sa plus noble créature et Son meilleur messager Muhammad –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- à travers l'envoi de qui Allah détruisit les ténèbres de l'incroyance, et qui fit de sa voie une séparation d'avec le polythéisme et ceux qui donnent des associés à Allah, tant dans les grandes lignes qu'en détaille.

Et [que la paix et la bénédiction] soient aussi sur sa famille et ses compagnons qui se sont aimé en Allah, n'en déplaise aux ennemis, et qui ont luté contre les mécréants et les hypocrite d'un grand combat, et se sont distingué des égarés **et n'ont pas été satisfait de leur voie**.

Après quoi :

Le principe de la religion d'Allah c'est le monothéisme. Allah a dit « ***Nous avons envoyé dans chaque communauté un messager pour dire « adorez Allah et écartez vous du Tâghût*** » [Surate 16 verset 36]

Et les plus arrogants des mécréants avaient compris le réel appel des prophètes et messagers mieux que la plupart des prétendus musulmans d'aujourd'hui. Voici comment les donneurs d'associés de Quraych manifestaient leur étonnement face à cet appel : « ***Va-t-il faire de nos dieux un seul dieu ?! C'est là une chose très étonnante !*** » [Surate 38 verset 5] Ainsi les mécréants ont compris que l'appel de leur messager n'était pas simplement pour les appeler a vouer une adoration pour Allah, mais bien de n'adorer qu'Allah seul et de rejeter tout autre objet de culte que Lui.

Le culte d'Allah seul ne peut se faire qu'en s'écartant et en rejetant tout ce qui s'approprie la Seigneurie et la Divinité de Celui qui détient la Création et le Commandement.

Et l'homme ne peut avoir Foi en Allah qu'après avoir rejeté les Tawâghît et s'en être séparer, et s'être séparer de toute caractéristique du Tâghût et de ses alliés, ainsi que des apostats et des hypocrites.

Et regarde qu'en fut-il du messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- lorsqu'il se mit à avertir ceux qui donnent des associés à Allah contre le fait de donner des associés à Allah et qu'il leur ordonna de faire le contraire de ça : d'être monothéistes, ils ne furent pas hostile à cet appel et l'apprécièrent même, et pensèrent à s'y convertir. Mais lorsqu'il se mit à dénigrer franchement leur religion et à mépriser leurs savants, c'est là qu'ils se mirent à se montrer hostiles à lui et ses compagnons. Ils s'écrièrent « Il rabaisse notre manière de penser, il méprise notre religion et il insulte nos dieux ! »

Et tous les savants, depuis les compagnons du prophète et leurs disciples, les disciples de leurs disciples et tous les musulmans anciens et contemporains sont unanimes pour dire qu'un homme n'est pas un musulman tant qu'il ne s'est pas totalement dépouillé de la grande association et qu'il n'a pas rompu avec elle et ceux qui la commettent, qu'il ne les a pas détesté et qu'il ne s'est pas démarqué d'eux en fonction de sa force et de sa capacité.

Mais à notre époque, la pensée laxiste a envahis la communauté au point que la Foi est devenu pour eux une simple parole, le monothéisme un simple insigne et l'Islam un simple héritage et une simple prétention. Les préceptes de l'alliance et de la désunion se sont oubliés, et cette pensée a trouvé des cœurs vides et s'est renforcé dans les cœurs et les raisonnements, ainsi que dans la vie des gens.

Les gens ont alors abandonné les obligations et les traditions prophétiques et se suffisent à dire « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » pensant que leur religion est protégée et que leur Islam est sauvegardé et que leur Foi ne peut être annulée. Ils ont Foi au fait qu'il n'y a qu'un seul Seigneur de l'existence, ils ne croient pas en la trinité, ils savent qu'Allah est leur Seigneur, leur Créateur et leur nourrisseur, et ils ont Foi –selon eux- au jour dernier et en la récompense et au châtiment, au paradis et à l'enfer, et certains d'entre eux font peut être la prière du Vendredi et des deux fêtes, et certains jeûnent peut-être le Ramadan ou certains jours de ce mois, certains font peut-être la 'Omra ou le Pèlerinage à la maison sacrée d'Allah et ils pensent être dans le bien et sur le droit chemin. Et beaucoup de ceux qui se réclament de celle religion ont des croyances envers certains saints et hommes vertueux et pensent qu'ils peuvent donner le bien ou causer le mal, alors ils les prennent pour moyen d'arriver vers Allah, et les appellent à l'aide et leur font des vœux, jurent par leurs noms et ils pensent qu'ils sont dans le bien tant qu'ils disent « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah. »

Et les Hadîth tel que « *Celui qui dit « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » entrera au paradis* » et « *sortez du feu toute personne qui a dit qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah* » se sont propagé dans la populace comme se propage le feu dans la paille, et la plupart de ceux qui se réclament de la religion pensent que prononcer les deux témoignages de la Foi suffit pour être qualifié de musulman et d'entrer au Paradis même s'ils cessent les prières et commettent les interdictions tel que se moquer d'Allah, de Son prophète et des versets du Coran, et qu'ils donnent un associé à Allah pour lequel Allah n'a révélé aucune autorité, et qu'ils s'allient aux ennemis d'Allah comme les juifs, les chrétiens et les athées, et qu'ils jugent les gens selon les lois impies et les lois païennes inventées par les hommes et qu'ils refusent de pratiquer certains rites de l'Islam et qu'ils les combattent comme par exemple la guerre sainte pour la cause d'Allah, comme c'est le cas dans les pays dit « musulmans » aujourd'hui. Cela n'échappe à personne sauf à l'ignorant ou l'entêté pourri qui cherche à plaider la cause de ces Tawâghît. Les vieux ont grandit avec ça tandis que les jeûne y naissent, au point que c'est devenu la coutume des gens et leur croyance, et selon certains prêcheurs et autres savants des sultans c'est même le droit et saint chemin. Certains d'entre eux se réclament même suiveur de l'appel béni des imâms du Najd, alors que si ces imâms les avaient vus, ils s'en seraient désavoués.

C'est pour ça que j'ai retranscris les propos des imâm de l'appel du Najd dans cette compilation afin qu'on ne puisse pas mélanger la vérité au mensonge. J'ai mis en évidence leurs propos concernant les sujets important comme le monothéisme, et la différence entre les imâms de l'appel du Najd et ces gens, et que les imâms du Najd appliquaient ce qu'ils savaient et appliquaient les règles conformément à ce qu'ils vivaient, sans craindre la critique de qui que ce soit contrairement à ces gens qui n'appliquent absolument rien en conformité avec ce qu'ils vivent, et ceux qui manifestent une critique face à ce qui se passe ne le font que lorsqu'on leur pose la question, contrairement à ce que faisaient nos imâms parmi les anciens, qu'Allah leur fasse miséricorde.

Ô Allah, nous portons plainte auprès de toi contre l'injustice des Tawâghît et la perfidie des hypocrites, et contre toute langue empoisonnée, et contre tout falsificateur et contre quiconque se tait sur la vérité ou parle en mentant.

Nous demandons à Allah le très haut de nous accorder la pureté de nos paroles et de nos actes. S'il y a une erreur dans ce texte alors cette erreur est de moi-même et de Satan, et Allah et Son messager en sont innocents.

Et qu'Allah bénisse et accorde le salut à notre prophète Muhammad ainsi que les siens et tous ses compagnons, et louange à Allah, Seigneur de toute la création.

Abû 'Abderrahmân El Athariy
Sultân Ibn Bajâd El 'Utaybî
Le 25/4/1422 [17/7/2001]

Chapitre premier sur l'obligation de se conformer au Livre et à la Sunna

Il incombe à tous les serviteurs de se conformer au commandement du Seigneur de la terre et des cieux, et au commandement de l'Envoyé en tant que miséricorde pour les serviteurs, et de rejeter tout avis contrevenant au Livre et la Sunna sans aucune forme de discussion ni de refus. C'est là le summum de la docilité envers Allah qui compte parmi les conditions de validité du témoignage qu'il n'est de vrai dieu digne d'être adoré qu'Allah seul.

Le monothéisme sans obéir à Allah et Son messager est ainsi inconcevable, il est donc impossible de réussir ni de gagner [ici bas et dans l'au-delà] sauf si l'on fait primer le Livre et la Sunna sur tous les avis des hommes, ces avis pouvant tout à fait soit être rejeté soit être admis. De plus, il n'existe personne sans que son avis puisse être acceptable ou rejetable sauf celui qui fut envoyé avec le discernement [le Coran], et il n'existe aucun imam qui n'ait jamais eu d'avis qui ait été désapprouvé par les gens de science et de clairvoyance. Le bienheureux est celui qui se cramponne aux deux révélations [Le Coran et la Sunna], même si les vaux-rien les fuient. Et le malheureux est celui qui les abandonne pour s'agripper aux opinions des hommes.

Sahl Ibn 'Abdallah disait « *Vous devez suivre les récits et la Sunna. J'ai vraiment peur qu'il arrive dans peu de temps une époque où, lorsqu'un homme fait mention du prophète –puisse Allah le bénir et le saluer- et le fait de le prendre pour modèle dans toute situation, les gens le blâment et le fuient et se désavouent de lui, l'humilient et le méprisent.* »

Le savantissime Sulaymân Ibn 'Abdallah Ibn Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –puisse Allah leur faire miséricorde- a dit « *Puisse Allah faire miséricorde à Sahl, comme son pressentiment était juste. Les chosent en furent ainsi. Et pire même encore lorsque l'homme mécroit en l'Unicité d'Allah et au suivit [de Son messager] ainsi qu'à l'ordre de consacrer le culte à Allah seul et de renoncer définitivement au culte de quiconque autre que Lui, et l'ordre d'obéir au messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- et de le prendre pour juge dans les affaires subtiles comme dans les affaires importantes.* »[1]

Allah –gloire et magnificence à Lui- nous a ordonné d'obéir à Son messager dans environ 33 passages de Son Livre[2]. Il n'est donc absolument pas permis d'y contrevenir puisque le faire est le cœur même de l'égarement et le cœur même de la rébellion contre Allah et Son messager –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut-.

Et Allah a juré de sa propre personne dans la Surate « Les femmes » qu'ils n'auront pas de Foi dans qu'ils n'auront pas pris le prophète illettré pour juge de leurs petites affaires comme de leurs grandes. Allah a dit « ***Non ! Par Ton Seigneur ils n'auront pas de Foi tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs disputes puis qu'ils ne ressentent aucune gène de ce que tu auras décidé et qu'ils se soumettent complètement.*** » [Surate 4 verset 65]

---

[1] [Taysîr El 'Azîz El Hamîd page 61]

[2] L'imâm Ahmad a dit « *J'ai regardé dans le Coran et j'ai trouvé que l'obéissance due au messager d'Allah y était mentionné dans 33 passages.* »

Et Allah n'a jamais imposé à qui que ce soit d'obéir à un être bien précis autre que le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et Lui accorder le salut-. Allah a dit « ***Obéissez à Allah et au messager afin que vous soit faite miséricorde*** ». [Surate 3 verset 132] Allah ordonne, à travers ce verset, à Ses serviteurs de Lui obéir et d'obéir à Son messager –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- or la forme impérative implique l'obligation, selon l'avis le plus vraisemblable, sauf si un élément secondaire venait prouver le contraire, mais ce n'est pas le cas ici.

Au contraire, il y a beaucoup de versets qui viennent renforcer cette obligation. Et puis, il est bien connu qu'à partir du moment où l'impératif indique l'obligation, eh bien celui qui contrevient à cette ordre est un pécheur qui désobéit à Allah et Son messager –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- car contrevenir au commandement est une désobéissance. Allah a dit « ***Que ceux qui contreviennent à Son commandement prennent garde qu'un fléau ne les touche ou que ne les atteigne un douloureux châtiment.*** » [Surate 24 verset 63] Allah fit suivre soit le fléau soit le douloureux châtiment au fait de contrevenir à Son commandement.

L'imam Ahmad –puisse Allah lui faire miséricorde- disait : « *Sais-tu ce qu'est le fléau ? Le fléau c'est de donner un associé à Allah, car il se peut que lorsqu'il rejette certaines paroles [du prophète], il ne tombe dans son cœur quelque penchant qui le fasse périr.* »

Et Allah a dit « ***Dis: "Obéissez à Allah et obéissez au messager. S'ils se détournent, ...il (le messager) n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés". Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message).*** » [Surate 24 verset 54]

Dans ce verset, on trouve le commandement d'Allah de Lui obéir et d'obéir à Son messager –qu'Allah le bénisse et le salut- puis Allah dit « ***Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés*** » ce qui prouve qu'être bien guidé ne peut être possible qu'en lui obéissant car ce verset est au conditionnel, avec la condition et la chose conditionnée, or la chose conditionnée ne peut se produire que si sa condition est accomplie. Si la condition est absente alors la chose conditionnée le sera aussi. Donc la guidée ne peut arriver qu'en obéissant au prophète. Lorsque l'obéissance est là, la guidée l'est aussi, sinon non.

C'est pour ça qu'Allah fit résulter du fait de Lui obéir à Lui et à Son messager la victoire et la réussite, comme il le dit dans la Surate « El Ahzâb ». Allah dit « ***Et celui qui obéit à Allah et à Son messager, il a certes gagné une immense victoire*** » [Surate 33 verset 71]

Et Allah a qualifié d'égaré avéré quiconque Lui désobéit à Lui et à Son messager et dit « ***Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, il s'est certes égaré d'un égarement avéré.*** » [Surate 33 verset 36]

Et Allah nous a ordonné d'accepter les propos du Messager –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- et de s'y soumettre sans la moindre hésitation « ***Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en*** » [Surate 59 verset 7]

Pour ce qui est des Hadîth prouvant l'obligation d'obéir au messager et d'accepter sa Sunna –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- il y en a énormément.

Par exemple il y a le Hadîth rapporté par El Bukhârî et Muslim, le Hadîth d'Anas qui dit que le prophète –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- a dit « *Celui qui renonce à ma Sunna n'est pas des miens.* »

Et aussi ce qui fut rapporté par El Bukhârî du Hadîth selon Abû Hurayra que le prophète –qu'Allah le bénisse et le salue- a dit : « *Toute ma communauté entrera au paradis sauf celui qui refuse d'y entrer.* » *Les disciples dirent alors « Ô Messager d'Allah, mais qui refuserait ça ?! » Le prophète a dit « Celui qui m'obéit entrera au paradis, et celui qui me désobéit a refusé d'y entrer.* » »

Sur la condamnation que faisaient les anciens[3] à l'encontre de celui qui contredit les Hadîth pour suivre les opinions des hommes.

Les anciens –puisse Allah être satisfait d'eux- se montraient extrêmement sévère dans la condamnation de celui qui contredit les Hadîth pour suivre les opinions et les déviations malades, voir même allaient jusqu'à les boycotter par vénération et respect pour la Sunna.

En effet, l'imam Muslim rapporte dans son recueille de Hadîth authentique d'après Sâlim fils d'Abdallah qu'Abdullah Ibn 'Umar a dit : « *J'ai entendu le prophète –qu'Allah le bénisse et le salue- dire « N'empêchez pas l'accès des mosquées à vos femmes lorsqu'elles vous le demandent. » Alors Bilâl Ibn 'Abdallah a dit « Par Allah, je leur en interdirai l'accès ! » C'est alors qu'Abdallah se mit à fortement l'insulter -jamais je ne l'ai entendu insulter quelqu'un à ce point- puis il dit : « Je t'informe de ce que dit le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- et toi tu réponds « Par Allah je leur en empêcherai l'accès » !* »

Et El Bukhârî et Muslim rapportent d'après 'Abdullah Ibn Mughaffal –puisse Allah être satisfait de lui- que ce dernier vit un homme lancer une pierre avec ses doigts [pour chasser]. Il lui dit alors « *Ne lance pas de pierre [pour chasser] car le messager d'Allah a interdit le lancé de pierre, ou alors il détestait le faire. Il a dit « Avec cette pierre on n'arrive pas a tuer un gibier ni a blesser un ennemis, mais cela risque de casser une dent ou de crever un œil. » Puis j'ai revu cet homme chasser en lançant une pierre, alors je lui ai dit « Je te rapporte que le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- a interdit de faire ça ou qu'il le détestait, et toi tu continues à le faire ? Plus jamais je ne t'adresserai la parole !* »

Et El Bukhârî rapporte dans son recueille de Hadîth authentiques d'après Zubayr Ibn 'Arabî qui dit : « *Un homme interrogea Ibn 'Umar –puisse Allah être satisfait de lui et de son père- concernant le fait de saluer la pierre noire. Il répondit « j'ai vu le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- la saluer et l'embrasser. » Il dit alors « Mais vois-tu, si je me fais bousculer ou écraser ? » Il dit « laisse tes « vois-tu » de coté ! Je te dis que j'ai vu le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- la saluer et l'embrasser.* »

Ibn Hajar commenta les propos d'Ibn 'Umar « *Laisse tes « vois-tu » de coté* » en disant « *Il lui a dit ça uniquement parce qu'il a compris qu'à travers cette question il cherchait à contredire le Hadîth avec son avis, c'est pour ça qu'il le gronda et qu'il lui ordonna d'accepter le Hadîth lorsqu'il l'entend et de se préservez de ses avis…* » [Fath El Bârî' 3/476]

Et Ibn 'Abbâs disait lorsqu'on contredisait la Sunna avec l'avis d'Abû Bakr et d''Umar –qu'Allah les agrée- « *Par Allah je sens que vous ne cesserez pas tant qu'Allah ne vous aura pas châtié. Je vous rapporte ce que le messager d'Allah a dit –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- et vous me rapportez ce que disent Abû Bakr et 'Umar ?!* »

Le savantissime Sulaymân Ibn 'Abdallah Ibn Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –puisse Allah leur faire miséricorde- a dit « *Si ces propos d'Ibn 'Abbâs s'adressaient à celui qui contredit la Sunna par les avis d'Abû Bakr et de 'Umar et ceci malgré le mérite de ces deux là, que penses-tu qu'il aurait dit à celui qui contredit les sunna du messager –qu'Allah le bénisse et le salue- avec l'avis de son imam ou d'une personne de la tendance à laquelle il s'affilie, et considère son avis comme étant un régulateur du Livre et de la Sunna, que ce qui est en accord avec cet avis est accepté par contre*

[3] Note du traducteur : les anciens est une formule qui désigne les Salafs, c'est-à-dire les 3 premières générations de musulmans.

ce qui est en désaccord est rejeté ou doit être réinterprété... Vraiment, Allah est celui que nous implorons à l'aide.

Et quelle belle parole que celle de certains contemporains :

« Et si l'argument qui leur vient va en faveur de l'avis de leurs pères, ils en sont satisfait. Sinon on dit qu'il faut l'interpréter, et ils l'interprètent très difficilement... »

*Et il ne fait pas de doute qu'un tel agissement entre dans ce qu'Allah a dit « **Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines pour seigneurs en dehors d'Allah** » [Surate 9 verset 31] »*[4]

Et Abû Es-Sâ'ib a dit « *Nous étions chez Wakî3, lorsqu'il dit à un homme qui était chez lui et qui examinait les opinions : « Le messager d'Allah pratiquait le marquage des bêtes destinées à être sacrifiée*[5]*, et voilà qu'Abû Hanîfa dit que c'est là une torture ! » L'homme répondit « Il est certes rapporté qu'Ibrâhîm En-Nakha3î a dit « Le marquage est une torture envers l'animal. » J'ai alors vu Wakî3 se mettre dans une terrible colère puis dire : « Je te dis que le messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et le salue- a dit et toi tu dis « Ibrâhîm a dit ! » Comme tu mériterais d'être emprisonné !*[6] *Tu ne sortiras pas d'ici tant que tu ne te seras pas rétracté de ton propos ! »*[7]

Et Abû Ya3lâ rapporte dans « Tabaqât Ul Hanâbilah » 1/251 d'après El Fadhl Ibn Zyâd d'après Ahmad Ibn Hanbal qui dit « *Il est parvenu à Ibn Abî Zi'b*[8] *que Mâlik ne prenait pas le Hadîth « Le vendeur et l'acheteur ont le choix...*[9] *» Il dit alors « Il faut lui ordonner de se rétracter sur ce point, s'il ne s'en repent pas il faut lui trancher la tête... » Or Mâlik n'a pas rejeté le Hadîth mais il l'a interprété autrement.* »[10]

---

[4] Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd pp 544, 545

[5] Note du traducteur : Cette pratique était faite sur la bête réservée au sacrifice afin que, si elle venait à s'égarer et que quelqu'un la retrouve il sache qu'elle était destinée au sacrifice et qu'il la ramène à la mosquée sacrée.

[6] Combien sont ceux que nous voudrions voir emprisonnés aujourd'hui ! Tous ceux à qui nous avons dit « Le messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et le salue- a dit, et qui nous ont répondu « Oui, mais Cheykh untel a permis ça ! » Comme si ce Cheykh était une source de législation ! Nous nous innocentons auprès d'Allah des suiveurs des passions !

[7] Jâmi3 Et-Tirmizî 3/250, El Faqîh Wal Mutafaqqih 1/149

[8] Note du traducteur : Il est Muhammad Ibn 'Abdirrahmân Ibn Mughîrah Ibn El Hârith Ibn Abî Zi'b des Bani 'Âmir Ibn Lu'ay de Quraych naissance 80/700, décès 158/775. C'était un Tâbi3î, c'est-à-dire un disciple de compagnon du prophète. On demanda à l'imam Ahmad ce qu'il pensait de lui et de l'imâm Mâlik, Ahmad répondit : « *Ibn Abî Zi'b est en meilleur forme physique, plus modeste et plus ferme sur la vérité que Mâlik auprès des sultans.* » Source : El A3lâm liz-Zarkalî 6/189 Et Ahmad disait : « *Ibn Abî Zi'b ressemble à Sa3îd Ibn Musîb.* » [Tabaqât Ul Hanâbila 1/158]

[9] Note du traducteur : C'est-à-dire que lors d'une vente, le vendeur et l'acheteur ont le droit de changer d'avis sur les closes du contrat de vente jusqu'à ce qu'ils se séparent et mettent fin à leur discussion.

[10] Note du traducteur : C'est ainsi que les pieux musulmans des premières générations se comportaient envers ceux qui selon eux allaient à l'encontre de la religion, sans se préoccuper de la réputation ni du mérite de l'opposant, et n'hésitaient pas à les accuser d'apostasie lorsqu'il leur semblait percevoir chez eux quelque chose l'indiquant. Mais certains aujourd'hui pensent que les savants des sultans sont meilleurs que ces anciens et que celui qui ose remettre en doute leur mérite est un innovateur et un Takfiri, voir même un espion juif !

Et c'est ainsi que : « *Les bons ancêtres étaient très sévères et se fâchaient très fort contre celui qui contredit le Hadîth du messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et le salue- pour suivre un avis ou une déduction ou une appréciation ou l'opinion d'un homme qui qu'il soit, et ils boycottaient celui qui commettait une telle chose et blâmaient ceux qui lui donnaient des égaux*[11]. *Ils ne permettaient que d'être docile au messager d'Allah, de se soumettre à lui et de lui répondre par l'écoute et l'obéissance. Et il ne leur passait pas un moment par la tête de se retenir de l'accepter tant que cela n'allait pas selon la pratique ou la déduction ou l'avis d'untel et untel. Au contraire, ils mettaient en pratique la parole d'Allah le très haut : «* ***Il n'appartient pas à un croyant ni à une croyante, lorsqu'Allah et Son messager ont décrété un ordre, d'avoir encore le choix dans leur affaire****. » Et Allah a dit «* ***Non par ton Seigneur, ils n'auront pas de Foi tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs disputes puis qu'ils ne trouvent aucune gène de ta décision et qu'ils se soient soumis complètement.*** *»... et les versets de ce genre. Nous en sommes arrivé à une époque où lorsqu'on dit à l'un d'eux : « Il s'avère que le prophète –qu'Allah le bénisse et le salue- a dit ceci et cela » il répond : « Qui a dit ça » il essaie ainsi de rejeter la source du Hadîth ou tout au moins de considérer son ignorance de celui qui le lui rapporte comme un argument en sa faveur justifiant son opposition au Hadîth ou l'abandon de sa mise en pratique. Mais s'il était sincère envers lui-même il saurait qu'une telle parole est la pire fausseté... Et nous ne connaissons absolument aucun imâm des imâm de l'Islam qui ait dit « Nous ne pratiquons pas le Hadîth du messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et le salue- tant que nous ne connaissons pas quelqu'un qui l'ait mis en pratique, et si celui qui rapporte le Hadîth ignore qui est-ce qui l'a mis en pratique alors il n'est pas permis de le pratiquer » comme le disent certains. »* [12]

---

[11] Note du traducteur : comme par exemple celui qui dit « Le prophète à dit ceci et cela et tel savant a dit ceci et cela » comme s'il le mettait à égalité avec le prophète –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut-.

[12] Propos d'Ibn El Qayyim dans I3lâm El Mûqi3în 4/244, 245

Sur le blâme d'imiter [Et-Taqlîd]

Sache qu'imiter consiste à accepter l'avis de quelqu'un sans connaitre la preuve légal sur laquelle il se base pour le fonder. « *Et il n'y a pas de divergence entre les gens pour dire que l'imitation n'est pas un savoir, et qu'on ne qualifiera jamais un « imitateur » de savant.* »[13]

C'est pour ça que les savants –puisse Allah leur faire miséricorde- ont interdit aux autres de les suivre aveuglément. Les Imâm –puisse Allah leur faire miséricorde- ont dit « *La parole de toute personne est susceptible de se voir acceptée ou abandonnée sauf le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut-.* »

L'imâm Abû Hanîfa –qu'Allah lui fasse miséricorde- par exemple disait : « *Lorsque vient le Hadîth du messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- alors nous y obéissons immédiatement. Et lorsque nous vient le récit des compagnons –qu'Allah les agrée- alors nous y obéissons immédiatement. Mais lorsque nous vient l'avis des disciples, eh bien ils ne sont que des hommes et nous ne sommes que des hommes.* »

Et l'imâm Mâlik –qu'Allah lui fasse miséricorde- disait : « *Chacun d'entre nous peut rejeter ou être rejeté sauf celui qui se trouve dans cette tombe* » il visait la tombe du messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut-.

L'imâm Châfi3î –qu'Allah lui fasse miséricorde- disait : « *Si le Hadîth est authentique alors il devient mon avis* » et il disait aussi « *Si mes propos contredisent les propos du messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- alors jetez mes propos contre le mur.* » Et il disait aussi « *Les musulmans sont unanimes pour dire que celui à qui apparaît la sunna du messager d'Allah n'a en aucun cas le droit de l'abandonner pour suivre l'avis d'un autre.* »

Et l'imâm Ahmad disait « *Je ne peux que m'étonner de ces gens qui connaissent la chaine de narration du Hadîth et sa fiabilité, mais qui optent tout de même pour l'avis de Sufyân, alors qu'Allah a dit « **Que ceux qui contreviennent à Son commandement prennent garde qu'un fléau ne les touche ou que ne les atteigne un douloureux châtiment.*** » » Et il disait « *Ne me suivez pas aveuglément, ni moi ni Mâlik ni Châfi3î ni El Awzâ3î ni Eth-Thawrî, mais prenez de là où ils ont pris.* »

'Abdallah Ibn 'Abbâs –qu'Allah l'agrée- disait « *Il s'en faut peu pour que des pierres ne tombent du ciel sur vous! Je vous dis que le messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- a dit, et vous me dites « Abû Bakr et 'Umar ont dit » ?!* » [14]

Le Cheykh savantissime Sulaymân Ibn 'Abdallah qu'Allah lui fasse miséricorde a dit « *Mais il est obligatoire et inévitable pour le croyant que de mettre en pratique le Livre d'Allah et la sunna de Son messager –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- dès qu'ils lui parviennent et qu'il en a compris le sens, quelque soit le sujet auquel ils se rattachent, et même si cela doit l'amener à contredire qui que ce soit. Tel est le commandement que notre Seigneur nous a prescrit ainsi que notre prophète –que la paix et la bénédiction soient sur lui- et les savants sont unanimes sur ce point. Seuls les ignares imitateurs [Muqallid] contredisent cela, et ces derniers ne*

[13] Propos d'Ibn El Qayyim dans I3lâm El Mûqi3în 1/45
[14] Fath Ul Majîd 387, 388

sont point des gens du savoir selon l'unanimité que nous ont relaté les gens de science tel Abû 'Umar Ibn 'Abdelbarr et d'autres… »[15]

Et 'Abdullah Ibn Mas3ûd –puisse Allah l'agrée- a dit : « *Conformez-vous et n'inventez pas [dans la religion] car cela vous suffit !* »

Et l'imâm El Awzâ3î –qu'Allah l'agrée- a disait « *Tu te dois de suivre les traces des anciens même si les gens te rejettent, et prend garde aux opinions des hommes même s'ils les décorent pour te séduire.* »

Ibn Taymiyya –qu'Allah lui fasse miséricorde- disait « *Celui qui perd la preuve s'égare du chemin.* »[16]

Et Ibn El Qayyim –puisse Allah lui faire miséricorde- a dit :

« *Par Allah, ce n'est point les péchés que je crains, alors qu'ils sont sur la voie de la pitié et du pardon. Mais ce que je crains, c'est que mon cœur ne se dépouille de cette révélation et du Coran pour juge, et qu'il se satisfasse des opinions des hommes et de leurs fabulations…* »

Ce qu'implique de témoigner de la prophétie [de Muhammad] et ce que cela nécessite.

Le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit dans son commentaire du « Livre du monothéisme » : « *Et lorsqu'il dit « Et que Muhammad est le serviteur d'Allah et Son messager » cela veut dire : je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son messager, j'en témoigne sincèrement et sûr de moi. Et ceci implique de le suivre et de vénérer ses commandements et ses interdictions et de ne pas se séparer de sa Sunna –qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix- et de ne jamais le contredire par l'avis de qui que ce soit puisque tout autre que lui –paix et salut sur lui- est sujet à l'erreur alors que le prophète –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- a été rendu infaillible par Allah et Il nous a ordonné de lui obéir et de le prendre pour modèle, et menaça quiconque cesse de lui obéir en disant « Et il n'appartient pas à un croyant ni à une croyante, lorsqu'Allah et Son messager ont décrété un ordre, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. » [Surate 33 verset 36] Et il dit «* ***Que ceux qui contreviennent à Son commandement prennent garde qu'un fléau ne les touche ou que ne les atteigne un douloureux châtiment.*** *» [Surate 24 verset 63] L'imâm Ahmad –qu'Allah lui fasse miséricorde- disait : « Sais-tu ce qu'est le fléau ? Le fléau c'est de donner un associé à Allah. Il se peut qu'en rejetant l'une de ses paroles il ne tombe dans son cœur quelque penchant qui le fasse périr. »*[17] *Mais le laxisme dans le suivit voir l'abandon même du suivit sont bel et bien arrivé, ainsi que le fait de faire primer les avis de ceux qui peuvent se tromper sur l'avis du prophète –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- et tout particulièrement de la part de prétendu savant, c'est ce qu'il s'avère. »*[18]

Et le Cheykh Sulaymân Ibn 'Abdallah –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « *Ibn Rajab nous dit… : « Celui qui aime Allah et Son messager d'un amour sincère*

---

[15] Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd 546, 547

[16] Que ton procédé et ta méthode soit de suivre la preuve selon la compréhension des compagnons et de leurs disciples, Ô frère monothéiste ! Et ne prête nulle attention aux canailles contemporaines qui te contredisent.

[17] Beaucoup de ceux qui aujourd'hui recherchent la vérité abandonnent cette vérité car celle-ci va à l'encontre de leurs désirs et de leur jouissance de ce bas monde. Qu'ils se préservent donc de la colère d'Allah s'ils tombaient dans les penchants et la perdition pour ne pas avoir suivit la vérité. Nous implorons Allah de nous accorder la fermeté sur notre religion.

[18] Qurratu 'Uyûn El Muwahhidîn p.26.

de son cœur, cela le poussera a aimer de son cœur ce qu'Allah et Son messager aiment, et à détester ce qu'Allah et Son messager détestent, et à se satisfaire de ce qu'Allah et Son messager se satisfont, et de se courroucer pour ce qui courrouce Allah et Son messager, et de pratiquer de ses membres ce qu'impliquent l'amour et la haine.

Ainsi, s'il pratique de ses membres ce qui contredit cela en commettant quelque chose qu'Allah et Son messager détestent ou en abandonnant quelque chose qu'Allah et Son messager aiment malgré qu'il sache que c'est obligatoire et qu'il soit capable de le pratiquer cela prouvera un manque d'amour qui lui est obligatoire d'avoir. Il se doit donc de se repentir de cela et de revenir pour compléter et parfaire l'amour qu'il lui est obligatoire d'avoir. Ainsi toutes les désobéissances naissent du fait de faire primer le désir personnel[19] *sur l'amour d'Allah et de Son messager… Et de même pour les inventions religieuses, elles ne naissent que du fait de faire primer les désirs sur l'amour d'Allah et l'amour de ce qu'aime Allah.*

Il en est de même pour le fait d'aimer les personnes, il est obligatoire dans ce domaine que cela soit conforme à ce qu'a enseigné le messager d'Allah –qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix-… et « quiconque aime pour Allah et déteste pour Allah, donne pour Allah et prive pour Allah, aura parfait la Foi. » Quant à celui dont l'amour et la haine, le dont et la privation se font selon les désirs personnel, il aura manqué à sa Foi qu'il lui est obligatoire d'avoir, il lui sera donc obligatoire de se repentir de cela et de revenir à la conformité avec l'enseignement du messager –qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut- en faisant primer l'amour d'Allah et de Son messager et ce qui satisfait Allah et Son messager sur les désires et les buts personnels. »[20]

Et le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit *« C'est ce que l'on retrouve chez la majorité des gens : rejeter la vérité lorsqu'elle contredit les désirs et la contredire avec les opinions. Ceci est un manque de religiosité et une faiblesse de Foi et de certitude. »*[21]

Attention ! Attention au fait de donner un associé à Allah dans l'obéissance !

Le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan a dit dans son commentaire du « Livre du monothéisme » : *« Et dans ce Hadîth –le Hadîth de 'Adiy Ibn Hâtim- se trouve une preuve que le fait d'obéir aux rabbins et aux moines dans la désobéissance d'Allah est une adoration qui leur est vouée en dehors d'Allah, et que c'est une association majeur qu'Allah ne pardonne pas. »*[22]

Et Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb dit : « *La troisième forme [d'association à Allah] est de donner un associé dans l'obéissance. La preuve est le verset : «* ***Ils ont prit leurs rabbins et leurs moines pour seigneurs en dehors d'Allah, ainsi que le Messie fils de Marie. Alors qu'il ne leur a été commandé que de n'adorer qu'une seule divinité, pas de vraie divinité que Lui ! Qu'Il soit purifié de ce qu'ils Lui associent !*** *»[Surate 9 verset 31] Et l'explication de ce verset ne pose aucun*

---

[19] Suivre les désirs peut revenir à les adorer en dehors d'Allah, comme le dit Allah : « ***as-tu vu celui qui a pris son désir pour dieu qu'il adore, et qu'Allah a égaré après qu'il ait sut ?*** » [Surate 45 verset 23]

[20] Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd pp. 569, 570

[21] Majmû3at Ur-Rasâ'ili Wal Masâ'il En-Nejdiyya 4/294

[22] Fath Ul Majîd p.390

problème : c'est le fait d'obéir aux savants[23] *et aux dévots dans la désobéissance, et non pas de les invoquer. C'est ainsi que le prophète l'expliqua à 'Adiy Ibn Hâtim lorsqu'il l'interrogea sur ce verset et dit « Mais nous ne les adorons pas ! » Alors le prophète lui rappela que leur adoration consistait à leur obéir dans les péchés. »*[24]

---

[23] Et c'est devenu quelque chose d'évident dans beaucoup de régions dites musulmanes aujourd'hui, où les savants de l'égarement sont pris pour seigneurs en dehors d'Allah comme c'est particulièrement le cas en Égypte mais aussi ailleurs.

[24] Majmû3at Ut-Tawhîd p.5. Note du traducteur : Aussi dans Ad-Durar Us-Saniyya 2/70

Chapitre second sur le véritable Islam

Première partie sur le véritable monothéisme

Le principe de l'Islam :

L'imam Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb a défini l'Islam en disant : « *Le principe de l'Islam et sa règle sont deux points, le premier : le commandement d'adorer Allah seul, sans aucun associé, l'encourager, s'unir pour cela et exclure de l'Islam*[25] *celui qui le l'abandonne. Le deuxième : Avertir contre le crime de donner un égal à Allah, considérer la gravité de ce crime, se désunir pour lui et exclure de l'Islam celui qui le commet.* »[26]

'Abdurrahmân Ibn Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Le principe de l'Islam et sa base c'est que le serviteur se montre docile envers Allah de son cœur et de ses membres, en se soumettant à Lui à travers le monothéisme, et en Le considérant unique dans la divinité et la Seigneurie en dehors de tout autre que Lui, en faisant primer la volonté de son Seigneur sur tout ce qu'aiment et désir son âme*[27]. »[28]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « *Sache, qu'Allah te fasse miséricorde, que la religion d'Allah se trouve dans le cœur par conviction amour et haine, sur la langue par la prononciation et en cessant de prononcer la mécréance, et sur le corps en accomplissant les piliers de l'Islam et en cessant de commettre les œuvres qui font sortir de l'Islam. S'il manque l'une de ces trois parties, la personne devient mécréante*[29] *et apostasie.* »[30]

Prononcer le témoignage du monothéisme sans savoir ce qu'il veut dire ni pratiquer ce qu'il implique ne sert absolument à rien selon l'unanimité.

Le Cheykh Sulaymân Ibn 'Abdallah –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Sa parole "celui qui témoigne qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah" c'est-à-dire celui qui prononce cette parole en sachant ce qu'elle veut dire et en pratiquant ce qu'elle implique dans son cœur et de son corps, comme le prouve la parole d'Allah "**Sache qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah**" [Surate 47 verset 19] et le verset "**Sauf ceux qui témoignent de la vérité alors qu'ils savent…**" [Surate 43 verset 86] Par contre, le prononcer sans savoir ce que ça veut dire ou sans pratiquer ce que cela implique ne sert absolument à rien selon l'unanimité… Malheur à celui pour qui Abû Jahl et les chefs de l'impiété de Quraych*[31] *sont plus connaisseur que lui de ce que veut dire "Il n'y a de vrai dieu qu'Allah"* »[32]

---

[25] Regarde et sois attentif au fait que le Cheykh –qu'Allah lui fasse miséricorde- a considéré que le Takfîr [le fait d'exclure de l'Islam quelqu'un] fait partie des règles de l'Islam, contrairement à ce que prétendent les prétendus "salafis" aujourd'hui.

[26] Ad-Durar Us-Saniyya 2/22

[27] Alors qu'aujourd'hui, ce sont les désirs qui sont suivit et non la loi.

[28] Majmû3at Ur-Rasâ'ili Wal Masâ'il En-Nejdiya 4/420

[29] Contrairement à ce que disent les prétendus "salafis", qui mettent en condition de renier la vérité et d'avoir conviction de la permission de la mécréance pour sortir de l'Islam.

[30] Ad-Durar Us-Saniyya 10/87

[31] C'est une catastrophe aujourd'hui où la plupart des gens ne savent pas ce que veut dire "il n'y a de vrai dieu qu'Allah", ou alors celui qui sait ce que ça veut dire ne le met pas en pratique mais au contraire commet ce qui l'invalide comme si cela ne nuisait pas à son

Et le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit dans son commentaire du « Livre du monothéisme » : « *Celui qui le dit –il n'y a de vrai dieu qu'Allah- en le met en pratique sincèrement et le consacre à Allah, en l'acceptant, en l'aimant et en s'y soumettant : Allah le fera entrer au paradis selon ses œuvres.* »[33]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb a dit : « *Lorsque tu sauras que les mécréants ignorants connaissent cela, tu verras combien il est étonnant qu'une personne se prétende de l'islam alors qu'elle ne connaît même pas de l'explication de cette parole ce qu'en connaissaient les mécréants ignares ! Il pense en faite qu'elle n'est qu'une prononciation de lettres sans qu'il n'y ait aucune conviction d'un quelconque sens dans le cœur. L'expert de chez eux pense que cette parole veut dire « Il n'y a pas de créateur et de nourrisseur autre qu'Allah, nul ne donne la vie et nul ne donne la mort, et nul ne gère l'univers si ce n'est Allah. » En fait, il n'y a aucun bien dans une personne lorsque les mécréants ignares savent encore mieux que lui ce que veut dire la phrase « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah. »* »[34]

Et il dit aussi : « *Il n'est point de divergence dans la communauté, que le monothéisme doit être dans le cœur sous forme de connaissance, sur la langue sous forme de parole, et sur le corps sous forme de mise en pratique des commandements et de l'abandon des interdictions. S'il manque quoi que ce soit de cela, l'homme n'est pas musulman.*[35]*Si quelqu'un admet le monothéisme mais ne le pratique pas, c'est un mécréant rebelle comme l'était pharaon ou comme l'est Iblîs. S'il pratique apparemment le monothéisme sans y croire dans son cœur alors c'est un pure hypocrite, pire encore que le mécréant [classique].* »[36]

Et il dit aussi : « *Sache, qu'Allah te fasse miséricorde, que le sens de « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » est une contestation et une affirmation : « Il n'y a de vrai dieu » est une négation, « qu'Allah » est une affirmation. Cette phrase conteste quatre choses, et affirme quatre choses : Elle conteste les divinités, les Tâghût, les rivaux et les seigneurs. Quant à la divinité, c'est ce que à quoi tu t'adresses afin qu'il t'apporte le bien ou repousse le mal, en agissant de la sorte tu le prends pour un dieu. Les Tâghût sont ce qui est adoré et qui est d'accord, ou qui s'érige en tant pour se faire adorer comme le font Chamsân, Tâj ou Abû Hudayda. Quant aux rivaux, c'est ce qui te détourne de la religion de l'Islam comme la famille, la maison, la tribu ou l'argent, c'est un rival car Allah a dit «* **Et il y a des gens qui prennent des rivaux en dehors d'Allah, qu'ils aiment comme on aime Allah.** *» [Surate 2 verset 165] Quant aux seigneurs, c'est ce qui te donne des avis contraires à la vérité, et que tu suis en le croyant*[37]*, selon la parole d'Allah «* ***Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines pour***

monothéisme. Le pauvre ne se rend même pas compte qu'il a invalidé son monothéisme et qu'il a apostasié de l'Islam.

32 Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd pp. 72, 73

33 Qurrat 'Uyûn El Muwahhdîn p.32

34 Ad-Durar Us-Saniyya 1/70

35 Contrairement à ce que disent les extrêmes Murji'a qui prétendent que la Foi ne se trouve que dans la conviction du cœur, alors que la définition exacte de la Foi est qu'elle est la conviction du cœur, la prononciation de la langue et la pratique du corps, et qu'elle augmente lorsqu'on obéit et qu'elle diminue lorsqu'on désobéit.

36 Ad-Durar Us-Saniyya 2/124, 125

37 Et combien sont ceux qui donnent des avis religieux contraires à la vérité et qui sont obéis, devenant ainsi des seigneurs en dehors d'Allah ! Au sommet de ceux qui sont pris pour seigneur en notre époque, on trouve le Tâghût Yûsuf El Qardhâwî, celui qui a égaré la

communauté et lui a légalisé toute chose. Il est de ceux qui appellent à détruire la femme et à la mettre en mixité avec les hommes, à l'encourager à devenir actrice, artiste ou chanteuse. On compte parmi ses égarements et ses impiétés dans lesquelles il est tombé :

Le laxisme envers les juifs et les chrétiens mécréants. Il estime qu'on peut s'unir avec les pacifiques d'entre eux [voir dans son livre intitulé « El Halâl Wal Harâm » p. 307] ainsi que d'avoir du respect pour leurs religions « célestes » ou plutôt falsifiées en réalité [voir son livre « El Islâm Wal 'Almâniyya » p. 81] Et que la guerre menée contre les juifs n'est pas à cause de la Foi ! [Voir dans le magazine « El Bayân » n°124, ainsi que le journal « Er-Râyat Ul Qatariyyah n°4696]

Son laxisme envers les hérétiques et les égarés, et son mépris de la gravité des hérésies impies et de l'importance de les réfuter. [Voir son livre « Es-Sahwat Ul Islâmiya bayn El Juhûd Wa Et-Tatarruf » page 89]

Il renie le fait que les croyants verront Allah dans l'au-delà selon la croyance des sunnites mais il y croit selon la croyance des Achâ3irah hérétiques ! Alors qu'Allah a dit « ***Ce jour là il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur.*** » [Surate 75 versets 22,23] [Voir son livre « El Marji3at Ul 'Uliya fî El Islâm » page 348]

Il estime qu'il faille se rapprocher des Rawâfidh qui ont pour croyance de dénigrer le Coran et d'élevé 'Alî Ibn Abî Tâlib –qu'Allah l'agrée- au rang de dieu, de maudire les nobles compagnons dont Allah venta les mérites en disant « ***Muhammad est le messager d'Allah, et ceux qui sont avec lui sont durs avec les mécréants et miséricordieux entre eux.*** » [Surate 48 verset 29] [Voir son livre « El Khasâ'is Ul 'Âmmatu lil Islâm » page 209]

Il appel à la démocratie impie qui consiste à recourir à une autre loi que celle d'Allah, alors qu'Allah a dit « ***Et ceux qui ne jugent pas selon ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les mécréants.*** » [Surate 5 verset 44] [Voir son livre « El Fatâwâ El Mu3âsara » 2/637]

Il suit le procédé des rationalistes –les néo Mu3tazilites- et se retient d'accepter certains Hadîth authentiques sous prétextes que ceux-ci contredisent les textes évidents du Coran et la raison humaine, alors qu'Allah a dit « ***Et ce que le messager vous donne, prenez le, et ce qu'il vous interdit, cessez-le !*** » [Surate 59 verset 7] On peut donner pour exemple les faits suivants :

Il est authentifié dans « Sahîh Muslim » que le prophète a dit « *Mon père et ton père sont en enfer* » et les savants sont tous unanimes sur ce fait. Mais El Qardhâwî dit : « *Moi je dis : quel était le péché d'Abdallah fils d'Abdel Muttalib pour se retrouver en enfer, alors qu'il a vécu dans une période où le message des prophètes avait disparu et que l'avis exact est que les gens d'une telle époque sont sauvé de l'enfer !* » [Voir son livre : « Kayfa Nata3âmalu Ma3a Es-Sunnati En-Nabauwiya » p.97]

Il fut confirmé chez El Bukhârî et Muslim que le prophète a dit « *On apportera La Mort [au jour du jugement] sous la forme d'un mouton.* » El Qardhâwî dit : « *Il est évident et certain que la mort n'est pas un mouton ni un taureau ni un animal, et tant la raison que les preuves religieuses s'accordent à le dire !* » [Voir son livre « Kayfa Nata3âmalu Ma3a Es-Sunnati En-Nabauwiya » p.162]

Il fut confirmé chez El Bukhârî et Muslim que le prophète a dit : « *Jamais un peuple qui confie son gouvernement à une femme ne pourra réussir.* » El Qardhâwî dit : « *Ce n'était valable qu'à l'époque du messager d'Allah –puisse Allah le bénir et lui accorder le salut- où le pouvoir était exclusivement réservé aux hommes, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas.* » [Lors d'un programme télévisé sur la chaîne art, le 4/7/1418 de l'hégire, dans une réunion organisée en l'honneur d'El Qardhâwî avec un groupe de femmes dévergondées afin que Qardhâwî juge les propos prophétiques.]

Il fut également confirmé chez El Bukhârî et Muslim que le prophète a dit : « *Je n'ai jamais vu quelqu'un manquant de raison et de religion qui puisse plus que vous faire perdre la tête à un homme de nature ferme.* » El Qardhâwî dit : « *Le messager d'Allah a dit ça pour blaguer* » [Il l'a dit dans cette même réunion.] Or ceci est un rejet on ne peut plus claire de ce Hadîth du prophète, il a clairement fait primer sa raison corrompue sur les propos prophétiques.

Il fut confirmé par El Bukhârî que le messager d'Allah a dit « *On ne tue jamais un musulman pour un mécréant.* » El Qardhâwî dit –après avoir décrété qu'au contraire il faut tuer le

seigneurs en dehors d'Allah… *» Et elle affirme quatre choses. Premièrement : l'intention, c'est-à-dire que tu ne recherches qu'Allah uniquement, que tu Le vénères et que tu L'aimes selon la parole d'Allah «* ***Et ceux qui ont la Foi ont un plus fort amour envers Allah*** *» [Surate 2 verset 165] ainsi que la peur et l'espoir selon la parole d'Allah «* ***Et si Allah te fait atteindre un mal, nul ne peut le lever à part Lui, et si Allah te veut du bien alors nul ne peut rejeter Sa grâce. Il la donne à qui Il veut de Ses serviteurs, et Il est le pardonneur qui fait miséricorde.*** *» [Surate 10 verset 107] »*

Celui qui sait ça rompra tout lien avec autre qu'Allah, et ne se souciera pas de l'austérité du mensonge. C'est ce que nous enseigne Allah au sujet d'Ibrâhîm –que la bénédiction et le salut soient sur notre prophète ainsi que sur lui- lorsqu'il brisa les idoles et désavoua son peuple, selon la parole d'Allah « ***Vous aviez un belle exemple à suivre en Ibrâhîm et ceux qui étaient avec lui lorsqu'ils dirent à leur peuple « Nous rompons avec vous et ce que vous adorez d'autre qu'Allah, nous mécroyons en vous…*** *» [Surate 60 verset 4] »*[38]

Et le Cheykh Sulaymân Ibn 'Abdallah –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : *« Il ne fait pas de doute que si l'un des associateurs avait prononcé « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » et aussi que Muhammad est le messager d'Allah sans savoir ce que veut dire « dieu » ni ce que veut dire « messager » et qu'il eu fait la prière, le jeûne et le pèlerinage sans savoir ce que c'est sauf qu'il ait vu les gens le faire et les a donc imité et sans exprimer aucune forme de polythéisme, nul ne doute qu'une telle personne n'a pas d'Islam. Et tout les savants du Maghreb ont émit cet avis religieux au début du 12ième siècle de l'hégire voir même avant, concernant une personne qui était comme ça, comme nous le mentionne l'auteur Malékite de « Ad-Durr Uth-Thamîn Fî Charh El Murchid El Ma3în », et le commentateur de cet ouvrage a annoté : « L'avis qu'ils ont émis est extrêmement évident, il n'est pas possible que deux personnes puisses être en désaccord sur un tel cas. » Fin de citation. »*[39]

Que veut dire « dieu » ?

Le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit *« Un dieu, c'est ce que les gens de notre époque appellent « Le cheikh » ou « le Sidi », ceux en qui on croit qu'il y a une force mystique, que les gens pensent être capable de causer le bien et de repousser le mal. Celui qui a ce genre de croyance envers ces personnes là ou même envers un prophète ou qui que ce soit : il l'aura pris pour un dieu autre qu'Allah. Lorsque les fils d'Israël ont eu des croyances envers Jésus fils de Marie et sa mère, Allah les qualifia de dieux, Allah a dit «* ***Et lorsqu'Allah dira « Ô Jésus fils de Marie, est-ce toi qui a dit aux gens « Prenez nous, moi et ma mère, pour des dieux autres qu'Allah » Il répondra « Gloire à Toi ! Je n'ai pas à dire de moi ce qui n'est pas vrai, si je l'avais dit Tu l'aurais su car Tu***

---

musulman pour le mécréant- : « *Seul cet avis est acceptable à notre époque, et en optant pour cet avis nous mettons fin à tout prétexte et nous élevons l'étendard de la loi Islamique.* » [Voir son livre « Cheykh El Ghazâlî Kamâ 'Araftuhu » p.168]
Il est également de ceux qui ont protesté contre la destruction de l'idole de bouddha et s'y opposa violemment ! Et l'un des pires malheurs c'est qu'il y a des prêcheurs qui défendent cet homme et qui le ventent. Or seul celui qui ignore ce qu'est le monothéisme peut défendre El Qardhâwî. Après cette démonstration il nous apparaît clairement la mécréance de cet homme et sa sortie de l'Islam, nous nous réfugions auprès d'Allah contre Sa colère et Son douloureux châtiment.

[38] Majmû3at Ur-Rasâ'ili Wal Masâ'il En-Nejdiyya 4/34, 35

[39] Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd pp. 80, 81

sais ce qu'il y a dans mon âme et je ne sais pas ce qu'il y a dans la Tienne ! Tu es le seul qui connaisse les mystères… *» [Surate 5 verset 116] »*[40]

Et le Cheykh 'Abdullah Ibn 'Abderrahmân Abû Butayn –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Lorsque l'homme sait ce que veut dire « dieu » et réalise que cela veut dire « l'adoré » et qu'il sait ce qu'est véritablement l'adoration, il se rendra compte que celui qui voue la moindre adoration à un autre qu'Allah aura adoré cet autre et l'aura pris pour un dieu même s'il évite de lui donner le nom de « dieu »*[41] *ou « d'adoré » et qualifie son geste de « cheminement vers d'Allah » ou de « demande d'intercession » ou de « refuge » etc. L'associateur est un associateur qu'il le veuille ou non tout comme l'usurier est un usurier qu'il le veuille ou non, même s'il ne qualifie pas son geste d'usure, et celui qui boit du vin est un buveur de vin même s'il donne à son geste un autre nom.* »[42]

Ne pas chercher à donner un égal à Allah n'est pas une excuse pour celui qui Lui donne un associé.

Le Cheykh 'Abdullatîf Ibn 'Abderrahmân –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Et celui qui invoque un autre qu'Allah comme un mort ou quelqu'un d'absent, ou implore le secours [que seul Allah peut donner] d'un autre qu'Allah est un associateur mécréant, même s'il ne cherchait par là qu'à se rapprocher d'Allah et qu'il recherchait l'intercession [ce celui qu'il invoque en dehors d'Allah.]* »[43]

Et le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan –puisse Allah lui faire miséricorde- a dit « *Et il y a plusieurs catégories de gens qui, dans cette communauté, s'opposent à ce principe qu'est le monothéisme : soit c'est un Tâghût qui rivalise avec Allah dans la Seigneurie ou la Divinité et appelle les gens à rendre des cultes aux idoles. Soit un associateur qui invoque autre qu'Allah et se rapproche [de cet autre] en lui vouant quelque forme d'adoration que ce soit. Ou alors celui qui doute du monothéisme : est-il la vérité ? Ou bien est-il possible qu'on puisse donner un égal à Allah dans le culte ? Ou encore un ignorant qui pense que donner un associé à Allah est une religion qui rapproche d'Allah. Et c'est hélas ainsi que l'on trouve la plupart des gens, à cause de leur ignorance et de leur imitation aveugle de leurs ancêtres. Lorsque la rareté de la religion s'est accentuée, la connaissance de la religion des messagers s'est oubliée.* »[44]

L'homme est chargé de connaître le monothéisme mais aussi son inverse qui n'est autre que donner un associé à Allah, ce qu'Allah ne pardonne jamais. Et nul n'est excusé de l'ignorer ni n'est excusé d'avoir imité aveuglément quelqu'un d'autre.

Le Cheykh 'Abdullah Ibn 'Abderrahmân Abû Butayn a dit « *Et ce qui est étrange, c'est que lorsque certaines personnes entendent quelqu'un parler de ce que veut dire « Il n'y a pas de vrai dieu autre qu'Allah » et de ce que conteste et ce*

---

[40] Majmû3at Ur-Rasâ'ili Wal Masâ'il En-Nejdiyya 4/38

[41] A partir des propos du Cheykh, tu comprendras qu'il n'est pas une condition pour qualifier de mécréant celui qui commet un geste annulant l'Islam que ce dernier sache que son geste est une mécréance ni qu'il soit conscient de sa gravité.

[42] 'Aqîdat Ul Muwahhidîn page 18. Note du traducteur : se trouve également dans Ad-Durar Us-Saniyya 12/62

[43] Ad-Durar Us-Saniyya 1/567

[44] Fath Ul Majîd p.370

qu'affirme cette phrase, ils se mettent à critiquer et disent : « Nous ne sommes pas chargé des gens ni de parler sur eux ! » On leur répond alors qu'ils sont chargés de connaitre le monothéisme -pour lequel Allah a crée les djinns et les humains, et pour lequel Il a envoyé tous Ses Messagers, afin qu'ils y appellent- et de connaître son opposé qui est de donner un associé à Allah, ce qu'Allah ne pardonne pas. Et il n'y a pas d'excuse d'ignorer cela, et il n'est pas permis d'imiter quelqu'un d'autre que le prophète à ce sujet, car il s'agit là du plus fondamental principe de l'Islam. »[45]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Et tu sais que c'est ça le monothéisme, qui est encore plus obligatoire que prier et jeûner, grâce auquel Allah pardonnera au jour du jugement à quiconque l'aura pratiqué, <u>et ne pardonnera jamais à celui qui l'a ignoré même s'il était un dévot.</u> Et tu sais que ceci est donner un associé à Allah, ce qu'Allah ne pardonnera jamais à celui qui l'a commis [sans s'en être repentit avant de mourir] et qui est plus grave encore auprès d'Allah que forniquer ou assassiner, et ceci bien que celui qui le commet désir par lui se rapprocher d'Allah.* »[46]

Et le Cheykh 'Abdullah Ibn 'Abderrahmân Abû Butayn a dit « *Allah –gloire à Lui- n'a qu'imposé à Sa création de Lui obéir et d'obéir à Son messager, et leur a ordonner de reporter leurs disputes à Son Livre et à la Sunna de Son messager. Et les savants sont unanimes pour dire qu'il n'est pas permis d'imiter quelqu'un*[47] *dans la question du monothéisme et de la prophétie.* »[48]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Quand tu sauras que lorsque l'associationnisme se mêle à l'adoration il l'a détruit et invalide toute les œuvres, et condamne son auteur à l'enfer éternelle [s'il ne s'en repent pas avant de mourir] tu sauras alors que ce qui t'importe le plus c'est de connaître cela, afin qu'Allah te sauve de ce gouffre qu'est de donner un associé à Allah.* »[49]

---

[45] 'Aqîdat Ul Muwahhidîn p.16. Note du traducteur : Aussi dans Ad-Durar Us-Saniyya 12/59
[46] Ad-Durar Us-Saniyya 2/77
[47] Sois attentif à ça, et apprend les preuves concernant le monothéisme mon frère ! Car il n'est pas permis d'imiter quelqu'un dans ce sujet, à l'unanimité.
[48] Ad-Durar Us-Saniyya 10/399
[49] Ad-Durar Us-Saniyya 2/23

Deuxième partie sur le rejet du Tâghût

L'importance de rejeter le Tâghût

Le Cheykh Sulaymân Ibn Sahmân –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : « *Allah nous a ici démontré que seul celui qui désavoue le Tâghût s'agrippe à l'anse la plus solide, et le désaveu du Tâghût devance la Foi en Allah car il se peut qu'une personne prétende avoir Foi en Allah alors qu'il ne s'écarte pas du Tâghût, sa prétention n'est alors que mensonge. Allah a dit : « **Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût »** » [Surate 16 verset 36] Allah nous annonce ici que tous les messagers furent envoyés avec pour message de s'écarter du Tâghût. Celui qui ne s'en écarte pas contredit donc tous les Envoyés.* »[50]

Le Cheykh 'Abdurrahmân Ibn Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Le monothéisme, c'est rejeter toute forme de Tâghût que les serviteurs adorent en dehors d'Allah... Le monothéisme est la base le a Foi grâce auquel les œuvres sont pieuses et sans lequel [les œuvres] sont détruites.* »[51]

Et il dit aussi : « *Allah a dit « **Quiconque rejette le Tâghût tandis qu'il a Foi en Allah, s'est cramponner à l'anse la plus solide qui ne peut se briser…** » [Surate 2 verset 256] Le verset prouve qu'un n'homme ne peut se cramponner à « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » que s'il rejette le Tâghût, car c'est ça l'anse la plus solide qui ne peut se briser. Celui qui n'est pas convaincu de ça n'est pas musulman car il ne s'est pas cramponné à « il n'y a de vrai dieu qu'Allah ». Médites-donc ! Et soit convaincu de ce qui te sauvera du châtiment d'Allah : l'accomplissement du sens de « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » en reniant [ce que ce témoignage renie] et en affirmant [ce que ce témoignage affirme].* »[52]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *L'Islam n'est valide qu'en faisant rupture*[53] *–avec ces Tawâghît qui sont adorés à la place d'Allah- et en les excluant de l'Islam, comme le dit Allah « **Quiconque rejette le Tâghût tandis qu'il a Foi en Allah, s'est cramponner à l'anse la plus solide qui ne peut se briser…** »* »[54]

Et il expliqua aussi la différence entre l'injustice qui annule l'Islam et celle qui ne l'annule pas en disant : « *Comment comparer l'injustice qui lorsqu'un homme la*

---

[50] Ad-Durar Us-Saniyya 10/502

[51] Fath Ul Majîd p. 393, 394

[52] Ad-Durar Us-Saniyya 11/263

[53] Sois attentif mon frère monothéiste, que dit le Cheykh ? Il dit « *L'Islam n'est valide que...* » Ça veut dire qu'un homme sera monothéiste **si et seulement s'il** rompt avec les Tawâghît et qu'il les exclu de l'Islam. Mais aujourd'hui, nous n'entendons aucun savant contemporain exclure les Tawâghît de l'Islam ni rompre avec eux. A notre époque où la rareté de l'Islam est à son apogée, dès que quelqu'un exclu un Tâghût de l'Islam on voit les savants se dresser contre lui et l'accuser d'être un kharijite, un empressé et un terroriste. Et ils manipulent les gens car la tendance des kharijites est d'exclure de l'Islam les monothéistes coupables de grands péchés alors que là nous parlons de quelqu'un qui exclu de l'Islam un Tâghût en vertu d'un geste ou d'un propos [dont l'auteur est qualifie de Tâghût dans la Charia] émanant de ce dernier.
Remarque aussi que le Cheykh a considéré que le fait d'exclure ces Tawâghît de l'Islam fait partie des principes même de l'Islam, contrairement à ce que disent les prétendus salafis contemporains qui disent « *Il ne nous intéresse pas de savoir si untel est mécréant ou pas, Tâghût ou pas... Allah ne m'a pas demandé de chercher après ça !* » Nous nous innocentons auprès d'Allah de cet égarement.

[54] Ad-Durar Us-Saniyya 10/53

prononce ou glorifie les Tawâghît ou plaide en leur faveur[55] *sort de l'Islam par ce geste même s'il était un pieux jeûneur, avec l'injustice qui ne fait pas sortir de l'Islam mais qui au pire des cas sera sanctionné par le talion, ou au mieux pardonnée par Allah ?! Il y a une grande différence entre les deux !* »[56]

Et il dit aussi : « *Sache qu'Allah te fasse miséricorde, que la première chose qu'Allah ordonna aux fils d'Âdam est le rejet du Tâghût et la Foi en Allah, et la preuve de cela est le verset «* ***Et Nous avons envoyé dans chaque communauté un messager pour leur dire « Adorez Allah et écartez vous du Tâghoût ! »*** *[Surate 16 verset 36]* »[57]

Et il dit dans « Le livre du monothéisme » : « *Le septième point est ce grand point : l'adoration d'Allah ne peut exister qu'en rejetant le Tâghût* »[58]

Le Cheykh Sulaymân Ibn 'Abdallah dit « *Puisque le monothéisme et le témoignage qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah signifient qu'il ne faut rien adorer d'autre qu'Allah et ne jamais croire qu'un autre qu'Allah puisse causer le bien ou le mal, et aussi de rejeter tout ce qui est adoré d'autre qu'Allah, de se désavouer d'eux et de ceux qui les adorent.* »[59]

Et le Cheykh Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb dit dans son livre « Le livre du monothéisme » : « *C'est l'une des plus magistrales explications du sens de « Il n'y a de vrai dieu qu'Allah » car il n'a pas considéré que la simple prononciation de cette phrase protège le sang et les bien, ni même le fait de savoir ce qu'elle veut dire, [ni le fait de l'admettre ni même le fait de n'invoque qu'Allah seul sans associé] tant qu'il n'aura pas ajouté à tout ça : le rejet de tout ce qui est adoré d'autre qu'Allah*[60]*. S'il doute ou hésite son sang et ses biens ne sont pas protégé.* »[61]

Que veut dire « Tâghût » ?

Le Cheykh 'Abdullah Ibn 'Abderrahmân Abû Butayn –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « *Le nom « Tâghût » inclut tout ce qui est adoré d'autre qu'Allah, tout guide de l'égarement qui appelle au faux [la mécréance] et l'embellit aux gens. Cela inclut aussi celui que les gens désignent afin qu'il juge entre eux selon les lois des païens qui s'opposent au jugement d'Allah et de Son messager. Cela inclut également le médium, le sorcier et les protecteurs des idoles qui appellent à l'adoration des tombeaux et autres, en utilisant des mensonges et des contes pour égarer les ignares pour leur faire s'imaginer que les tombes et autres exaucent les souhaits de celui qui les invoque et que le mort qui s'y trouve a fait telle et telle chose… Qui ne sont qu'un tissu de mensonges ou bien qui sont en fait les artifices des démons pour que les gens s'imaginent que la tombe exauce les prières de celui qui l'invoque, c'est comme ça qu'ils les font tomber dans la grande association et ce qui s'en suit. Mais l'origine de toutes ces formes [de Tâghût] et le pire d'entre toute est Satan, c'est le plus grand Tâghût.* »[62]

---

[55] A l'attention de tous ceux qui sont pris de lâcheté et de faiblesse : Prend garde à plaider en faveur des Tawâghît ! Si tu n'es pas capable de dire la vérité, ne va pas pour autant dire des mensonges ! Et cette parole du Cheykh est une vraie perle !
[56] Ad-Durar Us-Saniyya 10/55, 56
[57] Ad-Durar Us-Saniyya 1/161
[58] Fath Ul Majîd p.29
[59] Taysîr Ul 'Azîz El Hamîd p.152
[60] Ça veut dire : rejeter le Tâghût.
[61] Note du traducteur : Voir dans Ad-Durar Us-Saniyya 8/212
[62] Majmû3at Ut-Tawhîd p. 138 Note du traducteur : voir aussi dans Ad-Durar Us-Saniyya 2/301

Le Cheykh Sulaymân Ibn ‘Abdallah –qu’Allah lui fasse miséricorde- a dit « *Mujâhid disait : « Le Tâghût est le diable qui prend forme humaine à qui recourent les gens pour lui demander de juger de leurs disputes alors qu’il est leur chef... » Et Ibn El Qayyim dit : « « Le Tâghût est tout objet de culte, modèle suivit ou obéit par lequel l’homme dépasse ses limites. Le Tâghût de chaque peuple est donc ce à qui ils demandent de juger de leurs disputes au lieu d’Allah et de Son messager*[63]*, ou ce qu’ils adorent d’autre qu’Allah, ou à qui ils obéissent sans que cela ne soit d’après une preuve venant d’Allah, ou à qui ils obéissent sans savoir s’ils obéissent en cela à Allah : tous ceci sont les Tawâghît de ce monde. Si tu les remarques, et que tu remarques la situation des gens envers eux, tu constateras que beaucoup d’entre eux se sont détourné de l’adoration d’Allah pour aller adorer le Tâghût, ou de l’obéissance d’Allah et du suivit du messager pour obéir au Tâghût et le suivre. »*[64]

Le Cheykh Muhammad Ibn ‘Abdelwahhâb –qu’Allah lui fasse miséricorde- dit : « *Et il y a beaucoup de Tâghût mais il y en a cinq principaux : Satan, qui incite les gens à adorer un autre qu’Allah, la preuve est dans le verset «* ***Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré.*** *» [Surate 36 verset 60] Le juge injuste qui change les lois d’Allah, la preuve est le verset «* ***N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire en ce qui t’as été révélé et à ce qui a été révélé avant toi? Ils veulent prendre pour juge le Tâghût alors qu’il leur fut commandé de le désavouer. Mais le Diable veut les égarer très loin dans l'égarement*** *» [Surate 4 verset 60] Celui qui juge selon une autre loi que la loi d’Allah*[65]*, la preuve est le verset «* ***Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ce sont eux les mécréants.*** *» [Surate 5 verset 44] Celui qui prétend connaître l’occulte, et la preuve est le verset «* ***C'est Lui qui connaît le mystère, Il ne dévoile Son mystère à personne, 27. sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants*** *» [Surate 72 versets 26 et 27] Et Allah dit aussi «* ***C’est Lui qui détient les clefs de l’invisible. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu’Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec qui ne soit enregistré dans un livre évident. »*** *[Surate 6 verset 59] Celui qui accepte d’être adoré en dehors d’Allah, la preuve est le verset «* ***Et quiconque d'entre eux dirait: « Je suis un dieu en dehors de Lui », Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes*** *» [Surate 21 verset 29] Et sache bien*[66]*, que l’homme ne devient croyant qu’après avoir rejeté le Tâghût. »*[67]

Ça veut dire quoi « Rejeter le Tâghût » ?

Muhammad Ibn ‘Abdelwahhâb –qu’Allah lui fasse miséricorde- dit : « *Et mécroire au Tâghût ça veut dire que tu rompes avec tout ce en quoi les gens ont une*

---

[63] Soit attentif Ô frère monothéiste !
[64] Taysîr Ul ‘Azîz El Hamîd pp.49, 50
[65] Il t’apparaît là la mécréance et l’exclusion de l’Islam des dirigeants des pays « musulmans » à notre époque, car ils ne jugent pas selon la Loi du Tout Miséricordieux. Ils ne jugent que selon la loi de Satan, et prennent les lois inventées par les hommes pour juger les musulmans et le leur imposent.
[66] Remarque les propos du Cheykh ici, il considère que celui qui ne rejette pas le Tâghût n’a pas Foi en Allah, comprend bien cela !
[67] Ad-Durar Us-Saniyya 1/161, 162

conviction en dehors d'Allah, que ce soit un Djinn ou un homme, un arbre ou une pierre ou autre que ça, et que tu témoignes de sa mécréance et de son égarement même si c'est ton père ou ton frère. Quant à celui qui dit « Je n'adore rien avec Allah, et je ne m'oppose pas aux Sidîs ni aux mausolées sur les tombeaux » etc. Celui-ci à mentit lorsqu'il [prétend] confesser qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah. Il n'a pas Foi en Allah et n'a pas mécru en le Tâghût. »[68]

Le Cheykh Sulaymân Ibn Sahmân –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « *Ce qu'on veut dire par s'écarter [du Tâghût] c'est de le haïr, de se séparer de lui dans son cœur, l'insulter et le dénigrer*[69] *de la langue, de le faire disparaître par la main lorsqu'on en est capable, et se séparer de lui physiquement*[70]*. Celui qui prétend s'être écarté du Tâghût sans avoir accomplit tous ça n'a pas dit la vérité.*[71] »[72]

Muhammad Ibn 'Abdelwahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit « *La manière de rejeter le Tâghût c'est d'être persuadé de la fausseté d'adorer un autre qu'Allah, de le cesser, de le détester, exclure de l'Islam ceux qui le font et se défaire d'eux*[73]*. Et avoir Foi en Allah ça veut dire : être convaincu que c'est Allah le vrai dieu qui est digne d'être adoré en dehors de tout autre que Lui, de consacrer toutes les formes d'adoration à Allah uniquement et de les renier pour tout autre que Lui, d'aimer ceux qui consacrent l'adoration à Allah seul et de s'unir à eux, et détester ceux qui Lui donnent des associés et se défaire d'eux. Telle est la religion d'Ibrâhîm dont quiconque s'en détourne a rabaissé son âme. Et cette religion n'est autre que le modèle qu'Allah a enseigné en disant « **Vous avez un excellent modèle à suivre en***

---

68 Majmû3at Ur-Rasâ'ili Wa El Masâ'il En-Nejdiya 4/33, 34. Note du traducteur : aussi dans Ad-Durar Us-Saniyya 2/121, 122

69 Alors que beaucoup aujourd'hui disent « Allah ne va pas me demander ce que je pensais d'untel et d'untel, alors ne parlez pas sur eux » en parlant des Tawâghît.
Note du traducteur : Le fait d'insulter le Tâghût et de le dénigrer n'est en réalité pas un pilier essentiel de son rejet, puisqu'Allah a prescrit la douceur avec le Tâghût à certains de ses prophètes comme Mûsâ –que la paix soit sur lui- lorsqu'Il dit « ***Allez-donc trouver pharaon car il se rebelle [contre Allah] Et dites-lui une parole douce afin qu'il se rappelle ou qu'il prenne peur.*** » [Surate 20 versets 43,44] et dans d'autre versets encore. Les propos du Cheykh Sulaymân Ibn Sahmân doivent être compris conformément à la Loi d'Allah car ils ne constituent pas une preuve en soit, il faut donc savoir qu'il existe des contextes où la douceur est de mise tandis que dans d'autre contexte ce sera la dureté, l'hostilité voir même la guerre ouverte, et tout ceci selon l'intérêt de la religion d'Allah le très haut, et Allah demeure le plus savant de toute chose.

70 Où est-elle cette séparation physique d'avec les Tawâghît alors que nous voyons des gens prétendus savants entrer chez eux et rire avec eux, manger avec eux, et autres déviances de ce genre ?!

71 Note du traducteur : c'est-à-dire celui qui ne remplit pas ces points là alors qu'il est parfaitement capable de les exprimer alors celui là aura manqué à son devoir s'il ne fait rien contre le Tâghût de sa langue et de ses mains. Mais s'il aide le Tâghût dans sa rébellion contre Allah ou qu'il le protège et le soutient contre les musulmans, ou qu'il s'allie avec lui, en fait son frère de cœur et se considère sur la même religion que lui : il n'a pas du tout rejeté le Tâghût et n'est pas musulman en aucun cas.

72 Ad-Durar Us-Saniyya 10/502, 503

73 Chaque fois que tu connais un Tâghût tu dois le renier, c'est-à-dire le détester, te défaire de lui et l'exclure de l'Islam, être convaincu que l'adoration qui lui est vouée est un mensonge, et tu dois délaisser toute adoration envers lui. Le problème aujourd'hui c'est que les « savants » n'enseignent plus aux gens qu'est-ce que le Tâghût alors qu'il est un fait qu'il y a beaucoup de Tawâghît mais nous ne voyons pourtant aucun de ces savants mettre en pratique la religion envers eux. Par exemple Saddam Hussein, il a fallut attendre qu'il envahisse le Koweït pour qu'on apprenne qu'il est un Tâghût. Qu'est ce que ça veut dire ?

Ibrâhîm et ceux qui furent avec lui, lorsqu'ils dirent à leur peuple : Nous somme innocent de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous désavouons, et entre vous et nous apparaitra à tout jamais l'opposition et la haine, jusqu'à ce que vous n'ayez Foi qu'en Allah seul. *» [Surate 60 verset 4] »*[74]

Garder le silence face à au mal lorsqu'on est capable de le condamner sera vu comme une preuve d'acceptation de ce mal. Qu'en est-il alors de celui qui soutient et aide le mal ?!

[74] Ad-Durar Us-Saniyya 1/161